

PORTAIL FAMILLE

La ville de **Carignan de Bordeaux**, en partenariat avec l'**Ufcv**, a mis en place le portail famille.

Le portail offre aux familles un espace personnel sécurisé dans lequel chacun retrouvera son dossier familial et pourra effectuer directement ses réservations en un clic.

Votre accès

Pour y accéder, vous recevrez votre identifiant et votre mot de passe par email de la part de l'Ufcv. Au préalable, un dossier administratif doit être communiqué chaque année à la direction de l'accueil périscolaire. (Voir procédure sur le site internet de la ville ou directement à l'accueil périscolaire).

Le guide d'utilisation

Vous pouvez télécharger le guide d'utilisation directement sur le site de la ville. En cas de difficulté, un accompagnement individualisé peut être fait directement à l'accueil périscolaire. Prendre rendez-vous avec la directrice.

Le règlement intérieur

Le nouveau règlement intérieur est accessible sur le site de la ville et à l'accueil de loisirs. Il précise le nouveau délai de réservation et d'annulation.

Attention : les enfants n'ayant pas de place réservée ne seront pas pris en charge